

SFR : les salariés restent mobilisés contre le projet de transfert



Les salariés de SFR ont manifesté hier devant leur unité qui fait face au Futuroscope.

(Photo NR Philippe Nominé)

Toujours mobilisés contre le transfert de leur unité à un sous-traitant, les salariés de SFR ont mené hier sur le site du Futuroscope une nouvelle journée d'action.

L'intersyndicale de SFR Poitiers (1) espérait bien profiter de l'organisation par le conseil général d'une opération portes ouvertes dans les centres d'appels présents sur le technopôle du Futuroscope pour faire de

la journée d'hier un nouveau temps fort de sa mobilisation contre le projet de la direction de l'entreprise de transférer l'activité des unités de Poitiers, Lyon et Toulouse à un sous-traitant.

Craignant que sa journée soit prise en otage par les SFR en lutte, le conseil général a préféré annuler. De son côté, l'intersyndicale a maintenu sa manifestation avec l'espoir d'y accueillir quand même des salariés de Laser contact, de Qualiphone, de Carglass, d'Orange... Mais au final seule une soixantaine de salariés de SFR et quelques délégués syndicaux de ces entreprises ont pris part à cette nouvelle action de débrayage.

Sur l'herbe après le pique-nique, les salariés livrent leur colère et leur détermination. Parmi eux Ka-

rine, 33 ans, salariée SFR depuis 1998. Partie prenante au mouvement de débrayage qui affecte SFR depuis le 23 mai, la jeune femme évoque sa situation financière : « Pour le mois de mai, j'ai eu une paie 913 euros net au lieu de 1.200 euros habituellement. Je paie 700 euros par mois de remboursement de ma maison. C'est dur mais je ne lâcherai pas. » Et de poursuivre : « Si SFR en est là, c'est grâce aux salariés qui se sont investis dans cette société dans laquelle ils croyaient. On a un sentiment de trahison énorme. Le transfert est inacceptable. Surtout avec les conditions de travail des sous-traitants. »

Karine reprend : « On ne peut pas accepter de passer à un salaire de 1.050 euros net sans treizième mois et sans participation. Quitte à tout

perdre, je préfère changer de crème rie ! »

Les salariés attendent désormais avec impatience le 10 juillet. A cette date le tribunal de grande instance de Paris saisi par la CFDT et le comité central d'entreprise (CCE) dira si la direction de SFR a ou non respecté l'accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Jean-Jacques ALLEVI

(1) Au moment de l'annonce du projet de transfert vers un sous-traitant le 23 mai dernier l'intersyndicale était composée de la CFTC, CFDT, CGC, CGT, FO, UNSA. Début juin, CGC et FO se sont retirés et participent depuis à une négociation avec la direction de SFR.